

Paris La Défense, mercredi 7 juin 2023

DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES IMMEDIATEMENT !

Le PDG lui-même nous l'a annoncé lors du comité européen de novembre 2022 : la gestion des augmentations de salaires en 2023 ne serait pas gérée de la même façon que les années précédentes et qu'il ne faudrait pas attendre la fin de l'année pour en parler.

Nous voilà déjà en juin 2023, et bien faisons le dès maintenant. Ne reproduisons pas le scénario de 2022, dans lequel la direction, arc-boutée sur ses principes, a déclenché la colère des salariés et entraîné une grève longue avec les conséquences que l'on connaît.

La revendication d'une augmentation « intermédiaire » émane des salariés, qui continuent d'interpeller les représentants CGT sur la question des salaires et de leur pouvoir d'achat en baisse. Nous continuons de vivre avec des taux d'inflation largement supérieurs à 5% par rapport à l'année précédente, ou l'inflation était déjà très élevée.

Cette revendication de nouvelle augmentation est d'autant plus légitime que les produits de première nécessité, alimentaires ou énergétiques pèsent sur les dépenses incompressibles auxquelles nous sommes toutes et tous confrontés qui continuent d'augmenter. Nous en arrivons à un tel niveau que beaucoup désormais font des arbitrages sur l'alimentation, les loisirs ou les soins. Une meilleure répartition des richesses dans le groupe est urgente. Car quelques-uns se gavent sur le dos du plus grand nombre.

Quelques chiffres clés :

- Pâtes alimentaires : +21%
- Légumes frais : +30%
- Viande : +14%
- Fromage : + 20%
- Beurre : +24%
- Café : +15%
- Poisson : +10%
- Electricité : +15%
- Habillement : +6%



Par ailleurs, les résultats du Groupe continuent d'être stratosphériques. Les chiffres du premier trimestre 2023 en attestent : 6,5 milliards engrangés en 3 mois. Et n'oublions pas les 36 milliards de 2022 et les 18 milliards dilapidés en dividendes et rachats d'actions ! Ces milliards sont les profits générés par notre force de travail

La CGT l'affirme : Il faut de nouveau augmenter les salaires et les minima dans les branches. !

La CGT revendique une augmentation des salaires de base calée au minimum sur l'inflation (5,1 % source Insee au 31 mai) que la direction peut unilatéralement appliquer sans passer par la case « conflit ». Pour rappel, la CGT revendique un SMIC à 2000 euros bruts. Ces revendications ne sont pas fantaisistes, car elles répondent à l'urgence de la situation.

Sans réponse de la direction, des actions seront proposées à l'ensemble des salariés comme nouveau « coup de semonce », qui devra sans aucun doute s'élargir et s'amplifier, sauf si consciente que la situation peut de nouveau devenir explosive, cette dernière répond favorablement à la revendication posée par la CGT !

Ensemble et unis, nous pouvons y arriver !

La CGT revendique des salaires suffisant pour continuer de vivre décemment ! Nous le disions déjà l'année dernière : augmenter de 300 euros par mois les 35 000 salariés au niveau de TotalEnergies au périmètre France représente 200 millions d'euros par an ! Une goutte d'eau dans l'océan de milliards accumulés au cours de ces derniers mois.

Rappelons que P.Pouyanné a encore vu sa rémunération globale progresser de plus de 20% cette année !

Si aucune mesure n'est validée rapidement par la Direction Générale, à partir du 20 juin, dans toutes les entités du Groupe, la CGT appellera les salariés à se mobiliser, sous des formes qui seront déterminées sur chaque site, afin de réclamer les augmentations nécessaires pour le maintien et l'amélioration des conditions de vie de toutes et tous.

La CGT continue de le dire :

Les factures ne se paient pas qu'au moment de la NAO !